



TRIMESTRIEL N° 91

Septembre-Octobre-Novembre 2023

N° d'agr  ation: P104007



Le Paradis sur Terre Association sans but lucratif

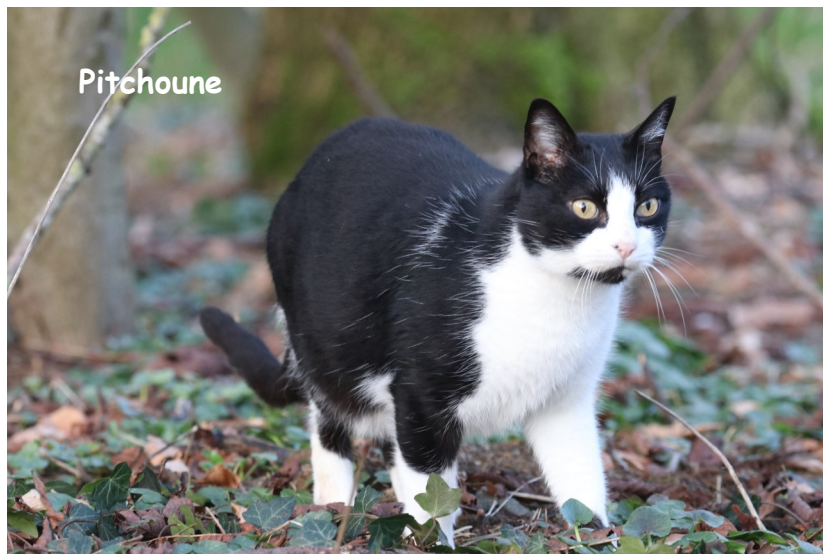
Chemin du Paradis, 4 5660 Boussu en Fagne

T  l: 060 39 18 36 N   de compte: BE 58 0682 2334 7779

Editeur responsable: Dani  le De Ghynst Bureau de d  p  t: 5660 Couvin ISSN: 2593-3620



Griotte



Pitchoune

Le Paradis sur Terre...fier de ses valeurs



Titi

Editorial

S'il arrive qu'un trimestre ne soit pas spécialement chargé en informations sur la vie au Paradis sur Terre et qu'il me permette alors de faire l'impasse sur une revue (pour le plus grand bénéfice de la planète!), il en est d'autres qui sont particulièrement riches et nous font vivre sans ménagement l'ensemble du spectre des émotions, de la plus amère des affections à la plus grande joie, en passant par des pics d'insouciance ou d'embarras....



Gabin

Ainsi, les plus observateurs d'entre vous auront constaté la disparition sur notre page de couverture de notre numéro d'agrément, celui –là même qui attestait une certaine légitimité de notre action en faveur du Peuple Chat depuis près de 25 ans!

Cette revue, plus fournie que d'habitude, avait à cœur de vous tenir informés au plus juste de la situation à laquelle nous avons dû faire face ces dernières semaines. En effet, l'une ou l'autre modification de règlement liée au remplacement des services vétérinaires d'antan par le bien-nommé (?) Bien-Être animal oblige à présent à « coller » à 100% à une définition légale de refuge, faute de quoi les agréments autrefois attribués ne peuvent plus être renouvelés.

De la sorte, les sanctuaires tels que le Paradis sur Terre (il n'est donc pas le seul dans ce cas) ne peuvent plus ni afficher leur « ancien » numéro d'agrément ni se définir comme « refuge ».

Nous sommes passés par tous les tourments de l'âme, mais aujourd'hui, c'est totalement apaisée que je vous confirme la légitimité du Paradis sur Terre, asbl fondée en 1999 (sous le nom alors de Home de la Dernière Chance), parfaitement en ordre, légalement et fiscalement.

J'ai fait preuve d'une totale transparence. Néanmoins, si une zone d'ombre devait trainer dans un coin de votre tête, n'hésitez à me contacter...

Je vous souhaite une très belle lecture

Danièle



Tougris

Ce PST que je n'ai jamais considéré comme un refuge mais bien plus comme un sanctuaire...

Ici commence un feuilleton...à la bienheureuse issue...

Si l'actualité au PST a été très calme ces dernières semaines afin de préserver la qualité de vie de ses petits pensionnaires, ce dernier a volontairement limité les accueils aux cas les plus urgents.

C'est ainsi que sont arrivés, tout dernièrement (et par un hasard qui n'existe pas et dont vous comprendrez le sens au fil des publications à venir...) la petite Isis et ce vagabond qui s'est mangé une voiture il y a une douzaine de jours. Ce vagabond, nous l'avons appelé Sweety afin d'amener à la surface de ce corps définitivement meurtri et mutilé, la douceur qui sommeille en tout être qui comprend progressivement que la sécurité, ça existe, que la gentillesse, ça peut, finalement, se trouver au coeur de l'homme, que l'amour, ça peut faire le lit de ses prochaines années.

Je vous raconte....

Dans les tous premiers jours d'un mois de mai qui semble farouchement nier sa position dans l'ordre des saisons, un chat, insouciant, se balade tranquillement dans les rues de Couvin. Sans doute y a-t-il ses habitudes...

Soudain, en fin de journée, une voiture surgit, le percute de plein fouet....et passe son chemin. Ce n'est qu'un chat après tout....

Proche du trottoir, agonisant, inconscient, la vie du petit chat s'effiloche peu à peu. Déjà, Il ne se rend plus compte de rien et le temps passe. Le Peuple Chat sait que si rien n'est fait pour lui très vite, son passage sur terre s'achèvera avant la tombée de la nuit.

Mais le Peuple Chat est bien organisé et a confié une mission à ce petit.

Dès lors, et in extremis, une voiture finit par s'arrêter à ses côtés et un monsieur, plein d'empathie pour cette boule de poils plus morte que vive, s'approche de lui et...se rend compte que la vie circule encore en lui malgré un oeil exorbité et une mâchoire qui semble fracturée.

Ni une ni deux, il le ramasse précautionneusement, le dépose dans le coffre de sa voiture et l'emmène sur-le-champ à la clinique vétérinaire de Couvin.

Dans le même temps, mon compagnon, Luc, qui a besoin d'un médicament pour son chat, arrive sur le parking de la clinique.

Devant lui, une voiture coffre ouvert, un monsieur et la secrétaire de la clinique. Deux paires d'yeux qui se tournent vers lui, ne sachant manifestement pas quoi lui dire. Surpris, Luc, qui n'a pas encore vu le chat, leur demande s'il a bouton sur le nez ou du persil entre les dents.

Et on lui explique la situation. Le conducteur du véhicule qui a ramassé le petit chat inconscient (alors que plein d'autres sont passés à côté sans moufter hein), face à l'ampleur des dégâts, ne peut en assumer les frais. Vu que c'est quand même un peu la raison d'être du Paradis sur Terre (et que manifestement, si les soins ne sont pas assurés financièrement, rien ne sera fait pour lui sauf peut-être l'euthanasier), Luc rassure tout le monde: bien entendu que le Paradis sur Terre assume les frais!

Pour plus de sécurité, le vétérinaire qui se charge de lui me téléphone quand même le lendemain, avant d'entamer la chirurgie réparatrice, afin de s'assurer que, vraiment, les frais seront bien pris en charge. (ce vétérinaire là, précisément, ne me connaît pas, mais la clinique, oui!)

Reste à savoir où ira ce petit chat, s'il s'en sort, une fois remis sur pattes, étant apparu que non pucé et après enquête de voisinage, il n'était le petit chat de personne et que le refuge avec lequel la clinique "travaille" habituellement a déjà décrété qu'il ne le prenait pas...

Même si le terme "refuge" ne convient pas au PST, j'ai toujours considéré, vu les critères selon lesquels les chats franchissent les portes de notre établissement, que ce dernier était un SANCTUAIRE, fonctionnant un peu comme le refuge des refuges, notre "établissement" n'étant sollicité QUE pour les chats refusés partout ailleurs quels qu'en soient les motifs....

Sweetie est donc arrivé ici deux jours plus tard, recousu à la mâchoire, énucléé et castré.

Affublé d'une collerette pour quinze jours, il peine encore à circuler dans son pavillon d'accueil, raclant l'herbe ou la paille comme si cette collerette était une petite cuiller. Cela dit, d'ici quatre cinq jours, cette collerette ne sera plus qu'un mauvais souvenir et...elle ne l'empêche en tout cas pas de rincer son assiette

Cette histoire est l'épisode pilote d'un feuilleton qui est en train de s'écrire au sein du Le Paradis sur Terre et qui ne laissera personne indifférent.



Le « texte » qui suit est repris, tel quel d'un message reçu sur Facebook, d'une bénévole de la LPA de Lille...où le PST est connu comme accueillant les chats n'ayant aucune chance ailleurs...

Coucou

Comment vas tu et comment va le PST?

A la LPA, nous avons 3 chats qui attendent depuis un moment de trouver un doux foyer...

Le 1er s'appelle Pierrot, les personnes qui l'ont trouvé nous l'ont apporté car il attaqué les enfants de la maison, nous lui avons donc trouvé une famille sans enfant, mais il attaque les adultes également...

Le 2ème chat s'appelle Gabin, il a déjà attaqué une soigneuse et une bénévole...

Le 3ème est Po il est arrivé au refuge suite à une campagne de stérilisation...

Assez indépendant, n'aime pas être manipulé.

Tout comme l'illustre l'histoire de Sweetie, ce message reflète bien l'importance incontournable des structures telles que le Paradis sur Terre, qui n'a d'autre vocation que de constituer un sanctuaire au sein duquel les animaux recueillis sont assurés de profiter jusqu'à la fin de leur vie, sans plus jamais avoir à souffrir d'une trahison humaine. Depuis ce message, le petit Pô a malheureusement dû être euthanasié mais c'est un autre, un certain Roméo qui se joindra au convoi, le 1 août prochain. Malheureusement, pour des impératifs de mise en page et d'impression, vous devrez patienter jusqu'à la prochaine revue pour faire leur connaissance...

Pour l'amour d'Emilie...



Mais quelle structure d'accueil envisager pour cette boule de poils (et de noeuds) quand on sait que les "refuges" se doivent de replacer, tant que faire se peut, leurs animaux...?

Née il y a une dizaine d'années sur les rives de l'indifférence, au mieux, de la méchanceté plus sûrement, cette chatte a survécu comme elle a pu, dehors, par tous les temps et a ainsi traversé les saisons comme les années.

Dieu merci, elle avait une alliée, une très gentille dame qui l'a trappée, encore toute jeune et véritable furie, pour la faire stériliser et lui a offert pendant toutes ses années...le couvert, seule chose que la chatte ait accepté.

Mais, le trafic s'intensifiant d'année en année, la petite chatte a plus d'une fois frôlé la mort pour simplement venir manger. Alors, la gentille dame a réitéré son geste d'il y a des années, afin de la trapper à nouveau pour la mettre définitivement en sécurité. Elle a choisi pour elle le PST, confiante dans le fait qu'ici, tous ses besoins naturels, vitaux et indispensables lui seraient assurés.

Et, eureka, après des mois de patience, d'espoir et de déconfiture en alternance, la chatte est enfin entrée dans la cage. Aussitôt, en route pour le PST...où elle est arrivée milieu d'après midi, ce 24 mai dernier. Une vraie petite sauvageonne....que j'ai nommée Emilie et qui n'est pas prête de me laisser jouer auprès d'elle le rôle de dame d'atours.

Question: vous en connaissez beaucoup des gens qui rêvent d'adopter un chat qui vous feule au visage dès qu'on pose le regard sur lui?

Je dois néanmoins reconnaître que si le PST accueille, pour la plupart, des chats "dits sauvages", une bonne partie d'entre eux (mais pas tous!!) s'adoucissent au fil du temps, temps qui s'évalue en mois ou en années. Certains même deviennent des trésors de gentillesse.

Tenter de les "replacer" après tout le temps qu'il a fallu pour qu'ils prennent confiance en moi, en Luc, en leur lieu de vie...ne serait-ce pas faire preuve ou oeuvre de maltraitance envers eux?

La loi ne vient-elle pas de reconnaître que les animaux ne sont pas des meubles mais bien des êtres sensibles, aussi bien au niveau physique que moral (dire qu'il a fallu pondre une loi pour énoncer une telle évidence!). Les chats du PST vivent la vie qu'ils souhaitent, qu'elle soit familiale ou non, dans le plus profond respect de leur vraie nature et, si je les remplaçais, je ne ferais rien d'autre que ce que je condamne: les abandonner!!!



...et celui de son compagnon Félicien

Je viens vous parler de l'arrivée de notre dernier petit pensionnaire.

Nourri et castré depuis de longues années, ce chat "sauvage" vivait à la rue, en parfait sdf qui a su s'attacher les grâces de sa fidèle nourrisseuse.

Mais les années passant, et la circulation s'intensifiant fortement, celui que j'ai choisi d'appeler Félicien risquait sa vie tous les jours pour venir se sustenter.

Félicien était le copain d'infortune d'Emilie, arrivée au PST un peu plus tôt et depuis la "disparition" de cette dernière, c'est tout son univers qui avait basculé et, lui que personne n'aurait pu trapper à nouveau (depuis son trappe pour castration), a fini par se résigner à entrer dans la cage trappe.

Je dis "résigner" parce que c'est sûrement ce qui viendrait à l'esprit de qui ne connaît pas la situation, mais personnellement, je suis intimement convaincue qu'il y a eu communication à distance entre Emilie et Félicien et ce dernier, motivé par les images mentales que lui envoyait Emilie depuis quelques jours, a finalement décidé que la situation qui s'offrait à lui valait bien qu'il laisse tomber ses vieilles habitudes pour rejoindre son amie de toujours et avancer avec elle sur le nouveau chemin de vie qui s'ouvre à eux....

Bienvenue à toi, Félicien et bonnes retrouvailles avec Emilie.



Tout est bien...qui se poursuit bien

Un peu d'histoire...sans image...

A l'époque, dans une petite commune de Bruxelles, je recueillais chez moi les chiens les plus mal nantis, allant chercher dans les refuges ceux qui n'avaient pas la moindre chance d'être adoptés. Soit ils étaient vieux, soit malades, soit handicapés soit ils avaient déjà passé un grand nombre d'années derrière des barreaux sans jamais attirer le regard de personne. Ces chiens là, je voulais leur offrir une retraite dorée, une merveilleuse fin de vie. Habitant alors une toute petite maison en bordure de forêt de Soignes, c'était facile pour moi d'aller promener ma meute, le portillon de mon petit jardin donnant directement sur la forêt.

Quand j'ai eu dix neuf chiens, mais plus un rond, il me fallait impérativement trouver un autre moyen de poursuivre mon action en faveur de tous ces malchanceux. J'ai alors créé le Home de la Dernière Chance, asbl portant bien son nom puisque elle brillait comme un phare au milieu de la nuit pour tous ceux qui n'avaient plus la moindre chance.

Evidemment, une asbl, en pleine zone d'habitat, ça ne se fait pas tout seul. Il m'a fallu placarder un avis de commodo-incommodo sur la façade, avis qui permettait à tout un chacun d'aller chercher plus de renseignements à la commune. Fallait s'y attendre: aucun riverain n'avait envie de voir perdurer une situation pareille, sans savoir, notamment, à combien de chiens j'arrêterais ma "folie". Honnêtement, je comprends. Vraiment.

Et la réaction de la commune ne s'est point fait attendre, me proposant gentiment de choisir entre décamper, en-dehors des deux ans, ou faire euthanasier mes chiens (j'aurais pu en garder cinq ou six, je ne sais plus bien).

Vu que je suis là pour vous en parler, vous vous doutez bien que j'ai choisi la première branche de l'alternative et c'est une très heureuse rencontre qui m'a permis de concrétiser mon rêve. Le Home de la Dernière Chance vivrait, mais plus à Bruxelles.

C'est donc le 24 juin 2000 que, flanquée de 22 chiens (oui, oui, j'avais continué d'en adopter) et de sept chats, je plaquais tout à Bruxelles et me jetais dans l'inconnu, à plus de 100 km de la capitale.

Je dois préciser qu'au moment où j'ai trouvé notre havre de paix actuel, j'avais quand même pris la précaution de téléphoner à la commune de Couvin afin de m'assurer que je pouvais bien débarquer avec tout mon petit monde au Chemin du Paradis. Il me fut répondu qu'étant donné que j'étais en zone agricole, je faisais exactement ce que je voulais et ce, d'autant plus encore que je n'y avais pas le moindre voisin.

C'est ainsi donc que nous avons définitivement laissé Bruxelles derrière nous et avons cheminé avec chaque année plus de membres soutenant la cause que je défendais âprement.

En 2002, débarque chez moi, à l'improviste, l'inspection vétérinaire. A l'époque, je ne connaissais rien de tout ça. Je fonctionnais (c'est encore toujours le cas) à l'instinct, n'étant mue que par mon amour des animaux et le souci de leur apporter toujours le meilleur de moi-même. La visite se passe très bien et peu après, je reçois un "diplôme". "On" me colle l'étiquette de "refuge" (ce que je n'ai jamais considéré être) et on m'offre au passage un "agrément". Ah... Voilà que je recevais une bénédiction pour ce que je faisais de ma vie. Pourquoi pas. Cette bénédiction était valable dix ans.

Les années passant, et moi, évoluant, le Home de la Dernière Chance est devenu le Paradis sur Terre, compte tenu de notre belle adresse et de la féerie qui règne en notre domaine. Petit à petit, de coups de fil en courrier de plus en plus nombreux, j'ai été amenée à prendre la mesure de la détresse des chats: c'était bien plus souvent pour eux que je commençais à être sollicitée et rarement pour un seul à la fois (contrairement aux chiens) mais plutôt par palette de douze ou vingt-quatre. C'est donc ainsi que de fil en aiguille, j'en suis peu à peu venue à consacrer une part toujours plus importante aux chats, jusqu'à deux funestes accidents de cohabitation qui m'ont amenée à assumer un choix cornélien. Le Paradis sur Terre serait désormais entièrement voué aux chats.

En 2007, une loi fédérale stipule, grosso modo (et notamment) que la vocation des refuges consiste à accueillir des animaux et à faire tout ce qu'il faut pour les replacer ensuite. Chose que je n'ai jamais faite, étant donné que les animaux, chiens ou chats, que je recueillais étaient justement des animaux refusés partout ailleurs.

En 2012, tout aussi inopinément que dix ans auparavant, mes amis de l'inspection vétérinaire reviennent. En cours de visite des lieux, c'est l'émerveillement que je peux lire dans leurs yeux et sur leurs lèvres que je recueille leurs plus sincères félicitations.

Quelques semaines plus tard, un nouveau sucre d'orge tombe dans la boîte aux lettres: un nouvel agrément tout neuf, tout jaune et cette fois, sans date d'expiration.

22 novembre 2022: l'inspection vétérinaire n'existant plus et, alors que je n'attendais personne, deux inspecteurs de la cellule du Bien-Etre animal débarquent à nouveau. Dès les premiers mots échangés, je sens qu'ils sont là pour me chercher des noises, appelons ça une intuition. Je leur fais donc visiter tout le domaine et à mesure qu'on avance, ils sont "forcés" de s'adoucir: ce qu'ils voient au PST, ils ne l'ont encore vu nulle part ailleurs. Leur ébahissement est tel qu'ils en viennent (malgré eux?) à me demander s'ils peuvent inscrire mon sanctuaire sur la liste des établissements à contacter en cas de saisies. Ca veut tout dire.

Une heure plus tard, l'atmosphère est franchement détendue. Certes, ils admirent le PST mais leur "travail" les contraint néanmoins à m'envoyer un "avertissement" pour divers points de détails (installer des détecteurs d'incendie, mettre mon numéro de téléphone sur la sonnette, renouveler mon contrat avec mon vétérinaire, faire venir cette dernière une fois par mois -comme si j'avais des thunes à lui donner à venir se balader au PST quand je vais la voir trois fois par mois! -, avoir un lecteur de puces-comme si j'allais courir derrière le connard qui est venu taper un chat au-dessus de la clôture- tenir un registre plus officiel- que personne saurait lire-). Bref, un tas de points de détails qui n'ont pas grand chose à voir avec le bien-être animal mais bien plus à voir avec le bien-être de la loi.

Tout ça m'emmerde prodigieusement, mais soit. J'ai jusqu'au 18 mars pour chouchouter la loi (pour me distraire de mes animaux) et c'est ce qu'on fait: on court derrière notre contrat vétérinaire, on fait les frais d'un lecteur de puces, de détecteurs d'incendie, on colle notre n° de tél sur la sonnette.... et on leur envoie un dossier complet indiquant qu'on est en ordre pour tout, nickel chrome.

24 novembre 2022 (faites bien attention à la chronologie!): un arrêté du Gouvernement Wallon sort et précise au paragraphe 1 de l'article 94 : "l'activité principale d'un refuge pour animaux est d'accueillir les animaux abandonnés, perdus, errants, négligés saisis ou confisqués. Le refuge tente dans la mesure du possible, de replacer les animaux susceptibles de l'être et veille à ne pas prolonger inutilement la durée du séjour des animaux recueillis"

Le 10 mai dernier, le facteur arrive avec un recommandé qui vient de la Région Wallonne. Curieuse, j'ouvre. J'ai dû ramasser mes yeux! Cette lettre ne me signifiait rien d'autre que mon REFUS d'agrément!!!!

La lettre est ainsi rédigée:

Pourquoi refusons-nous votre agrément? Vous ne remplissez pas les conditions pour obtenir l'agrément. En effet, dans son rapport de visite du 15 janvier 2023, votre vétérinaire de guidance indique " les animaux restent à demeure et ne quittent jamais le Paradis sur Terre. Pas d'adoption Or, l'article....blablabla.

Votre activité ne correspond pas à une activité de refuge. Les chats que vous détenez sont à considérer comme étant détenus à titre privé.

Quelle est la conséquence de ce refus? Ce refus met fin à votre agrément HK30901573 à la date du 10 mai 2023.

Pouvez-vous contester notre décision de refus? Oui (requête en annulation, en suspension....) et patati et patata.



Manon



je suis assez intuitive et, spontanément, quand j'ai lu ça, j'ai...poussé un soupir de soulagement. Terminé les tracasseries liées à ce papelard!

J'avais jamais eu besoin de la bénédiction de qui que ce soit pour honorer mon contrat avec mon destin, et donc avec le Peuple Chat et c'était pas l'absence de ce papier qui allait changer quoi que ce soit. On ne me considérait pas comme un refuge? Ca m'était bien égal, ne m'étant moi-même jamais considérée comme tel. On considère que je "détiens les animaux à titre privé"? Et alors, ça gêne quelqu'un? Ca n'invalide pas mon asbl! Ce qui me fait suer, par contre, ce sont les variations d'humeur interprétative parce que ce qu'on me reproche aujourd'hui, on ne me le reprochait pas en 2012 alors que l'arrêté gouvernemental reprend mot pour mot les termes de la législation de 2007, termes qui n'ont pas empêché l'octroi de mon agrément en 2012. En clair, un coup le PST est un refuge, un coup il ne l'est pas!

Deux trois jours plus tard, mon compagnon, Luc, nettement plus "pessimiste" que moi, tente de me faire comprendre que le fait de ne plus avoir d'agrément, c'est pas bon, ne fut ce que vis-à-vis du public, qu'on ferait mieux de se battre pour l'obtenir à nouveau etc. Il souhaitait qu'on s'écrase et voulait jouer sur les termes. La réglementation dit qu'un refuge TENTE....etc. J'ai marché dans ses pas...deux jours! Puis j'ai dit stop.

Il y a 23 ans, j'ai créé mon asbl dans le but précis d'offrir un foyer définitif aux animaux qui étaient refusés partout ailleurs, je n'allais pas me parjurer aujourd'hui en tentant de me couler dans un moule qui ne me convenait pas, m'exposant à devoir justifier chaque fois qu'on me le demanderait pourquoi tel ou tel chat n'était pas "recasable"! Je n'allais pas me laisser dicter la façon dont je devais aimer ou pas mes animaux!

Je me refuse à les trahir, eux qui l'ont été souvent plus que de raison, mais aussi, je tiens à garder la confiance des membres qui ont rejoint la cause défendue par le PST justement parce que ce dernier ne "recasait" pas les chats qui lui étaient confiés!

Donc, je déclare bien haut mon refus de courir derrière ce diplôme de la médiocrité, diplôme qui revoit sans cesse par le bas la notion même de bien-être animal!

Parce qu'aujourd'hui, on veut m'obliger à replacer mes chats, mais demain? On me dira combien je peux en avoir, ou je dois en avoir, on m'obligera à en faire euthanasier pour en faire entrer d'autres? Pas question! Je garde mon indépendance!

De plus, et je devrais même dire D'ABORD, nombreuses sont les personnes à m'avoir contactée pour me confier leur petit chat si par malheur il devait leur survivre. Si ces personnes m'ont contactée, c'est JUSTEMENT parce que je les assure que je veillerais sur la prunelle de leurs yeux jusqu'à la fin de leur vie, prunelle qui ne sera donc jamais derrière des barreaux, qui ne connaîtra donc jamais les aléas d'une voire de plusieurs adoptions successives...

Ma notion à moi de bien-être animal commence par la confiance, aussi bien celle des animaux que celle des personnes qui nous soutiennent.

On m'a refusé un troisième agrément? Tant mieux! Je ne courrai pas derrière, le PST vaut infiniment mieux que ça!

Ah, je perdrai entre quatre et huit milles euros de "subsides" par an, mais j'aurai préservé la confiance des membres et ma propre estime.

Voilà, j'ai voulu être honnête avec vous. Vous savez tout et n'aurez pas à l'apprendre par la bande avec toutes les déformations que cela générerait.

Reste quand même que cette décision avait commencé à faire des dégâts: trois chats qui voyaient poindre la fin de leur vie en refuge sont donc condamnés! L'ironie de l'histoire, qui nous montre les incohérences de la législation et des décisions qui en découlent, c'est que d'une part, on dit qu'à partir du 10 mai 2023, je ne suis plus un refuge et d'autre part que je peux pas accueillir les trois chats de Lille! Si je suis plus un refuge, et donc que je suis une particulière, pourquoi ils peuvent pas venir?????

Finalement, après bien des palabres et tergiversations, comme vous avez pu le lire un peu avant, les deux premiers chats et un troisième arriveront quand même ce premier août.

Et, afin d'afficher la plus parfaite transparence envers vous, je vous joins ici la lettre que j'avais envoyée au cabinet de la ministre du Bien-Etre animal, lettre qui aura finalement reçu réponse...et nous permet de poursuivre nos activités dans le cadre de notre asbl, en toute légalité.

Madame la Ministre, mesdames et messieurs du Bien-Être animal,

Je comprends très bien que la vocation des refuges consiste à accueillir et replacer au mieux les animaux qui y transitent. Je voulais toutefois attirer votre attention sur le fait que la mission du Paradis sur Terre consiste à ne recueillir QUE les chats qui sont refusés partout ailleurs, chats qui sont donc par définition non "recasables" pour divers motifs tels qu'agressivité envers les enfants et/ou adultes, ou envers les autres animaux, malpropreté, maladies "onéreux", handicapés... Ces chats, pour ces motifs, sont le plus souvent refusés dans les refuges classiques parce que justement ils ne sont pas susceptibles d'être replacés, la seule chose leur pendant alors à la truffe étant l'euthanasie à plus ou moins brève échéance. Beaucoup de nos chats proviennent également de terrains où, souvent, ils y ont été stérilisés et nourris pendant des années par de généreuses personnes qui ont respecté leur côté "sauvage". Viennent alors les moments où ces chats tombent en disgrâce et doivent impérativement quitter leur "territoire". Après des semaines, voire des mois d'une patience à toute épreuve, leurs anges gardiens parviennent à les traquer...et ne connaissent souvent que le Paradis sur Terre pour ces chats devenus indésirables sur leur terrain d'origine, le Paradis sur Terre leur offrant des conditions de vie très proches de celles qu'ils doivent quitter. Ils arrivent alors ici, complètement stressés (eh oui, le chat est un animal fondamentalement territorial et cela est inscrit dans ses gènes). Même si l'environnement que le Paradis sur Terre leur offre n'a nulle part son pareil, il leur faut néanmoins beaucoup de temps pour s'adapter, tant à cet environnement qu'à leurs nouveaux congénères. Je veux vous parler aussi du temps qu'il leur faut pour accepter une nouvelle présence humaine, temps qui peut se compter aussi bien en semaines qu'en années. Et bien sûr, il arrive que certains d'entre eux s'approprient si bien qu'ils en deviennent des chats de genoux.

Madame la Ministre, mes chats, je les connais par coeur, les reconnaissant au toucher dans le noir, à leur ombre portée sur le mur, à leur voix au téléphone et si je devais les "recaser", je ne ferais rien d'autre que ce que vous comme moi condamnons: les abandonner! Quand un chien ou un chat quitte un refuge traditionnel, avec cages etc, il s'en va, en principe, vers une situation infiniment meilleure, ce qui ne serait jamais le cas si un chat devait quitter le Paradis sur Terre.

Dois-je vous rappeler que depuis peu, l'animal n'est plus un meuble mais un être doué de sensibilité? Cette évidence là, le Paradis sur Terre l'a toujours faite sienne et, depuis sa création, il s'est donné comme vocation d'être un havre de paix définitif pour les animaux qui y entrent. J'ajoute que cette pierre angulaire est justement la raison pour laquelle de nombreuses personnes se tournent vers notre association. Cette vocation n'a pas fait obstacle aux deux agréments précédents. Pourquoi le devient-elle subitement? Le Paradis sur Terre dérange-t-il dans le paysage de la protection animale? De plus, je tiens à préciser qu'entre 2012 et aujourd'hui, les structures du Paradis sur Terre se sont à ce point améliorées qu'il peut se targuer d'être le seul établissement belge pour animaux qui a fait de la nature son modèle et qui fonctionne en mode zéro déchet! Nous refuser ce troisième agrément, c'est non seulement condamner des chats à une euthanasie certaine, c'est aussi jeter le discrédit sur notre asbl somme toute fort discrète (mais qui a néanmoins reçu au début de son existence, un prix de la Fondation Prince Laurent pour l'originalité de son initiative), c'est aussi renier la notion même de bien-être animal et c'est aussi saper le travail de toute une vie consacrée à servir le Peuple Chat.

Certes, si le Paradis sur Terre est un refuge au sens français du terme (à savoir un lieu où on se sent bien et en sécurité), il ne l'est pas au sens légal et je n'ai jamais prétendu le contraire, n'ayant fait qu'endosser passivement une étiquette qu'on collait au dos de notre association, mais lui avoir octroyé un agrément deux fois de suite en tant que tel et le refuser aujourd'hui, me fait m'interroger sur la fiabilité qu'on peut accorder à l'interprétation de la législation. Un coup c'est un refuge, un coup ça ne l'est plus. Soit! Mais les animaux doivent-ils faire les frais de ces variations d'humeur interprétative?

Aujourd'hui, par ce biais et au nom des chats du Paradis sur Terre qui comptent sur moi, je vous demande de bien vouloir revenir sur votre décision de refus d'agrément et d'ainsi vous aligner sur une certaine cohérence interprétative à travers les années...dussiez-vous créer, plus tard dans la réglementation une "case sanctuaire", qui fait visiblement défaut, bénéficiant alors d'un agrément propre. Le Bien-Être animal est alors assuré de faire un bond en avant...plutôt qu'en arrière.

Au nom des chats présents et à venir du Paradis sur Terre, je vous remercie pour l'attention que vous aurez accordée à notre plaidoyer.

Avec mes plus sincères salutations

Des semaines plus tard, une réponse arrivait enfin....

Madame De Ghynst,

Je vous remercie pour vos courriers, dont nous avons bien pris connaissance. L'importance de votre démarche est évidente, et nous ne pouvons que la saluer. Si votre initiative est positive pour le bien-être des animaux recueillis, elle ne correspond pas pour autant au cadre légal de « refuge », comme l'administration vous l'a expliqué. Il existe une multitude d'actions, d'associations, qui se développent dans le secteur du bien-être animal. Les conditions d'agrément, que nous avons récemment renouvelées, cadrent une série de ces pratiques. Comme vous le soulignez, les « sanctuaires » pour animaux n'en font pas partie à ce stade. L'absence d'agrément ne vous oblige en aucun cas à abandonner ou à euthanasier vos animaux : au contraire, comme l'administration vous l'a signalé à plusieurs reprises, vous pouvez évidemment continuer à détenir vos animaux. Nous restons à votre écoute pour toute question ou remarque.

Nous restons à votre écoute pour toute question ou remarque.

Une très bonne chose donc, notre légitimité étant désormais reconnue et l'absence d'agrément ne constituant aucun obstacle à rien, tout en nous délestant de tracasseries administratives qui n'apportent strictement rien au bien-être des animaux.

Le PST n'est donc pas un refuge mais est catalogué comme "association oeuvrant dans l'intérêt des animaux", catégorie qui ne fait l'objet, pour l'instant, d'aucune réglementation particulière.

Aujourd'hui, j'ai retrouvé ma sérénité en même temps que ma totale liberté. Je reste droite dans mes bottes et peux me regarder dans un miroir. Les chats ont confiance en moi, VOUS me faites confiance, et cela seul compte.

Je vais même plus loin: si demain le BEA revenait sur sa décision et m'octroyait cet agrément, je me ferais une joie de...le renvoyer, cet agrément constituant au final un moule bien trop étriqué que pour y contenir les valeurs et la philosophie du PST

Et surtout, ne pas avoir d'agrément n'enlève rien à la légitimité de mon association sans but lucratif dont les statuts sont publiés au Moniteur Belge depuis...1999!

Tout est donc bien qui se poursuit bien et le Paradis sur Terre peut brandir ses valeurs comme un étendeur sans avoir à en rougir.

De la nécessité de l'existence de sanctuaires tels que le Paradis sur Terre

Il y a fort longtemps si longtemps que je ne m'en souviens pas, une dame qui habitait dans nos environs, était venue visiter le Paradis sur Terre. Je vous parle d'une époque très proche de notre arrivée au chemin du Paradis, c'est vers 2002 ou 2003.

Une dame qui n'a jamais plus fait parler d'elle ensuite.

Sauf...une fois décédée.

Fin avril 2018, je suis contactée par une étude de notaire. Madame X est décédée et a fait le vœu que ses quatre chats aillent au Paradis sur Terre, et nulle part ailleurs pour y vivre leurs dernières années.

Les chats sont seuls dans la maison depuis quelques jours, nourris par le fils qui passe plusieurs fois par semaine.

Rendez-vous est donc pris sur place avec la clerc de notaire et il ne nous faut guère de temps pour amadouer les chats et les faire entrer dans les cages de transport. Trois d'entre eux sont déjà très âgés (14, 14 et 15 ans) et Pupuce, lui, est le plus jeune (9 ans) mais aussi le plus timide.

Les quatre chats ont tôt fait de s'adapter à leur nouveau lieu de vie et si les trois plus vieux nous ont quittés relativement vite, Pupuce, du haut de ses 14 ans, profite encore à fond du Paradis sur Terre. Sa timidité a mis un peu de temps à s'estomper mais aujourd'hui, il est difficile de faire un pas sans sa fidèle escorte.

Si je vous raconte ça, c'est dans le fil des textes précédents et je me dis que la "propriétaire" de ces chats qui avait visité le PST des années auparavant, n'avait sans doute guère tardé à coucher sur papier ses volontés concernant ses chats. Jamais elle n'aurait souhaité qu'en lui survivant, ils terminent derrière les barreaux d'une cage, subissant les aléas d'une adoption....et qui sait, d'un éventuel retour d'adoption.

De plus, qui aurait voulu de chats déjà si âgés? Qui aurait adopté les quatre ensemble...?

Voilà à quoi sert le Paradis sur Terre!

Je me dis aussi aujourd'hui, et compte tenu des nouvelles exigences du BEA, que si je m'y soumettais, je devrais proposer Pupuce à l'adoption, lui qui s'est si parfaitement adapté au PST aurait encore toutes chances de finir dans un appartement sans jardin!

Et surtout, je fais quoi de la confiance que sa "propriétaire" m'avait accordée une quinzaine d'années auparavant??? Si je remplaçais Pupuce, elle se retournerait dans sa tombe et moi, je ne pourrais plus me regarder dans un miroir!

Je précise qu'elle avait gardé pour elle le secret de l'avenir de ses chats et je ne m'y attendais pas du tout.

Bref, voilà une réflexion que je vous livre, une parmi tant d'autres qui fait que chaque jour qui passe, je suis un peu plus fière de m'être vu refuser un troisième agrément.

Clairement, il ne faut pas compter sur le PST pour tirer la notion de bien-être animal vers le bas.



D'un monde à l'autre



Si on veut, l'histoire que je m'apprête à vous conter remonte à la nuit des temps car, dans sa grande intelligence, l'Univers a déjà tout prévu.

Et, sous l'apparence de choses pas toujours bonnes se cachent en général de belles surprises. Faut juste avoir le recul nécessaire pour le voir.

Mais nous ne remonterons pas si loin. Juste une dizaine d'années avant aujourd'hui.

Et, juste une dizaine d'années avant aujourd'hui, une dame, que nous appellerons DG est venue visiter le Paradis sur Terre.

Elle en fut si émerveillée qu'elle me demanda le jour même de sa visite si elle pouvait compter sur moi et le PST pour accueillir ses neuf chats si d'aventure ils devaient lui survivre.

Comme j'ai quand même la tête sur les épaules et ne veux pas mettre la vie du PST en péril, dans une telle situation - m'engager à accueillir des chats en cas de décès - je demande pour prix de mon engagement, que la personne laisse au PST au moins de quoi subvenir aux dits chats jusqu'à la fin de leur vie, le surplus, si surplus il y a, nous permettant d'accueillir ces chats qui arrivent sans petit porte-monnaie autour de leur cou.

Pour DG, sans famille et ne portant pas l'humanité dans son coeur, c'était une évidence.

Nous étions en 2013. Et je n'ai plus jamais eu de ses nouvelles.

Jusqu'au début de ce printemps.

Un coup de fil.

- Allô?

- Danièle? Ici c'est DG

Blablabla.

- Voilà, je voulais savoir si je pouvais vous amener Isis. C'est la dernière chatte qui me reste.

Je suis un peu surprise, persuadée qu'il n'y a pas de téléphone dans l'Au-Delà. Encore moins de GSM

La suite du coup de fil semble assez triste: DG souhaite "en finir". Elle n'y voit quasi plus et ne se déplace plus qu'avec une extrême difficulté. Les voies menant à une euthanasie se fermant à elle, elle pense au suicide.

Je la comprends et tiens mon engagement. Bien sûr qu'Isis est la bienvenue au PST. Et, si dans un premier temps, il fut question qu'on aille la chercher chez elle, DG s'est finalement ravisée et préféra l'amener elle-même, véhiculée par son voisin.

C'est ainsi que le 10 mars dernier, Isis franchissait les portes du PST. Ce fut un déchirement pour DG, mais son ras-le-bol de l'existence l'emportait sur tout le reste.

Comme Isis ne sortait quasi pas, on décide donc qu'elle vivra dans la "maison humaine" avec six autres chats. Il n'a guère fallu plus de deux trois jours pour que la petite chatte, poussée par la curiosité, quitte l'armoire dans laquelle elle s'était provisoirement réfugiée et, une fois à l'étage, tout est allé très vite. Gros câlins avec moi, jeux et taquineries avec les autres chats, dodo avec moi...

Et ainsi passèrent les trois premières semaines. Semaines ponctuées par de réguliers appels avec DG qui prenait des nouvelles d'Isis et moi d'elle. Ce que j'en apprenais n'avait rien d'un conte de fée. Entre sa misère de vivre et ses suicides ratés, DG n'en pouvait plus.

La devinant très seule, je lui ai alors proposé qu'on vienne lui rendre une petite visite. D'accord dit-elle, mais c'est difficile de rentrer chez moi, c'est assez encombré (rhô l'euphémisme!)

En effet! Le jour dit, nous nous sommes "rencontrés"dans la voiture de Luc! Dans sa maison, en effet, il était impossible de faire un pas, les portes n'acceptant de livrer passage qu'à la maîtresse des lieux, petite et toute menue. (à l'intérieur même, DG s'y était frayé un étroit passage dans lequel elle ne pouvait s'aventurer qu'en mettant un pied à la fois devant elle). Tout n'y est qu'accumulation de poubelles, bazar hétéroclite, brol... Et les petits jardinetts, à l'arrière et à l'avant ne sont que des dépotoirs à escalader pour accéder aux portes. Syndrome de Diogène.

C'est donc dans l'habitable de la voiture, en une petite heure, que nous prenons la mesure de sa misère, tant morale que physique. Nous apprenons, notamment, que DG n'a plus chauffé sa maison depuis plus de trois ans, qu'elle n'a plus mangé un plat chaud depuis deux ans (au moins!) ni bu une boisson chaude depuis aussi longtemps.

Quand nous la quittons, on est complètement chamboulés et on comprend ô combien son envie d'en finir. Et nous rentrons au PST. Nous étions un samedi.

Faut savoir que l'hygiène de vie de DG était à la hauteur de ce qu'on a vu de son "chez elle". Et nous sommes revenus....avec les odeurs du lieu et de DG sur nous. Cela a dû grandement perturber la petite Isis qui, en quelques heures, tomba dans une profonde léthargie...et fit un pic de température le lendemain matin: 41°! On file en urgence à la clinique vétérinaire. "Affection virale" nous dit la vétérinaire en faisant à Isis les injections ad hoc (anti inflammatoire et antibiotiques de couverture). Ouf, ce n'est que ça! Et le lundi matin, si Isis est mieux car sa température a retrouvé un niveau normal, une infinie tristesse est venue assombrir ses beaux yeux bleus.

Depuis notre retour de visite à DG, Isis n'a plus eu de cesse que de quitter elle aussi cette vie et en trois jours, la chose était faite.



Oh, j'en ai conçu une indicible tristesse! Un abîme! DG avait souhaité le mieux pour sa dernière petite chatte et voilà qu'elle mourait au PST. Comment allais-je lui annoncer cette épouvantable nouvelle? DG était toujours de ce monde et me demandait de ses nouvelles.....Je sais pas du tout comment gérer ça..



Lors d'un coup de fil, j'apprends que DG a reçu son passeport pour l'éternité. Jour du Grand Départ: le 17 mai. Je lui propose alors de l'emmener manger quelque part, histoire de se rappeler ce qu'est un repas chaud. DG est R.A.V.I.E

Nous passons la chercher chez elle (elle vit essentiellement dans sa voiture) et l'emmenons manger quelques part à Jambes. Nous passons donc nos derniers moments ensemble, moments au cours desquels on réalise à quel point DG maudit sa vie, mais pas que. Elle en veut au monde entier, n'aime personne et critique tout et tout le monde. Rongée par la haine et le ressentiment, dont elle nous expose les origines, on comprend mieux son état physique et l'état de sa "maison", notre "extérieur" étant le reflet exact de notre intérieur.

Mais ouf, DG ne demande rien au sujet d'Isis. C'était ma hantise.

Deux jours après le décès d'Isis, cette dernière, allez savoir comment, me fait comprendre pourquoi elle a choisi elle aussi de quitter de ce monde et, au moment où je retranscris ce message pour vous le donner à lire, j'en ai des frissons, signe incontestable pour moi que "je suis dans le bon", que j'ai bien compris. En fait, DG, de par son caractère, était bien seule et sa mort ayant quand même un côté brutal de par le fait qu'elle soit annoncée, elle allait se retrouver propulsée tout aussi brutalement dans un monde inconnu et...Isis voulait l'y précéder pour l'y accueillir (bon sang, j'ai des frissons jusqu'à la racine des cheveux!)

DG et nous, on se reverra une dernière fois puisqu'on lui promet d'aller la retrouver à l'hôpital la veille de son euthanasie. Ces trois heures là, les dernières passées avec elle, furent très émouvantes. D'autant plus émouvantes, que du coin de l'oeil, je voyais trôner la photo d'Isis que je lui avais amenée lors de notre première visite chez elle. Mais à ce moment là, je savais: Isis attendait DG.

J'ai demandé à DG de me faire un signe discret une fois installée dans sa dernière demeure et, aux premières lueurs de l'aube de ce matin du 20 mai, alors que j'émergeais lentement des limbes, Isis m'est apparue, éclatante de santé.

DG m'avait envoyé le plus beau signe que je pouvais espérer.....

C'est ainsi que se termine cette histoire qu'au premier abord on pourrait trouver triste, mais que personnellement et de l'avoir vécue aussi intensément, je trouve très belle.

J'ai longtemps hésité à vous la raconter parce qu'au début, je la vivais comme un échec, mais les jours passant, je réalisais à quel point le PST a bien fait de se trouver sur la route d'Isis et aujourd'hui, pour moi, elle fait partie de la vie même du PST. Il n'y a pas d'échecs, pas de victoires, juste des occurrences qu'il s'agit simplement de prendre comme telles. Rien n'a été prémédité, tout était écrit avant et chacun, chacune a fait de son mieux se trouvant là où il fallait quand il fallait. La situation était simplement parfaite.

Et je suis heureuse qu'Isis soit arrivée ici, d'où elle a pu choisir de partir au jour et à l'heure de son choix tout en ayant vécu ses dernières semaines sans avoir à subir les affres d'une cage....



La Collaboration Nouvelle

Le Paradis sur Terre est une association sans but lucratif qui ne peut soigner et nourrir ses animaux que grâce aux cotisations, aux dons de ses membres et aux legs. Au jour d'aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 102 chats, et deux chevaux qui ne doivent leur heureuse retraite qu'à votre compassion et votre générosité.

La nature étant depuis longtemps le modèle sur lequel vient s'aligner la merveilleuse aventure du Paradis sur Terre, ce dernier vient tout récemment de se réorganiser afin de ne plus être un poids pour elle puisque le Zéro Déchet est devenu sa ligne de conduite.

Du coup, en tant que responsable de l'environnement dans lequel nous évoluons ici, j'ai l'audace de vous demander votre plus belle collaboration, celle qui participe à cet objectif, celle, qui sait, conduira un jour d'autres refuges à agir de même...

Venez nous rendre visite munis seulement d'un...sourire chaleureux et d'un cœur plein de compassion! Mais surtout, LES MAINS VIDES. En contrepartie, nous nous engageons à ce que vous repartiez la joie au ventre et les yeux pleins de rêve. Peut-être aussi avec un ou deux « Chatoyants » vendus au profit de nos animaux....



Compte tenu du temps lié à la préparation des repas, des heures de nourrissage qui varient en fonction du temps et des saisons, puis-je vous demander de prendre rendez-vous afin de faire de votre visite un moment réellement inoubliable?

L'Après-Vous

Que vous soyez membre depuis des années, donateur occasionnel ou encore un pèlerin que notre action motive et séduit, vous avez peut-être envie que les chats du Paradis sur Terre puissent continuer à bénéficier de votre Amour quand vous ne serez plus là... Si vous n'avez pas de parent proche, pourquoi ne pas léguer une partie de vos biens à notre association? En nous soutenant de cette manière, vous contribuez de façon significative à la perpétuation de notre action et ce sont de nombreux animaux qui vous seraient éternellement reconnaissants d'avoir veillé ainsi sur leur heureuse retraite! (Nous vous rappelons que les animaux qui arrivent au PST sont assurés d'y vivre jusqu'à la fin de leurs jours). Pour faire connaître vos volontés et être certain qu'elles soient exécutées, il est indispensable de vous faire assister par un notaire. C'est la personne la plus habilitée à vous guider dans ces démarches, faute desquelles vos volontés resteraient...pieuses...

Reste que sans votre soutien financier, tout cela ne serait tout simplement pas possible et donc, nous vous proposons ceci:

- En versant 20 € par an, sur le compte BE 58 0682 2334 7779 (BIC GKCCBEBB) vous êtes membres et recevez régulièrement des nouvelles du PST au travers de sa revue.

Vous pouvez aussi créer un lien privilégié avec les animaux en choisissant de les parrainer (5 € par mois pour un chat, et 20 € par mois pour un cheval et des deux juments.)

Il est bien évident que ces montants ne sont là qu'à titre indicatif et que tout don inférieur ou supérieur est naturellement bienvenu!

Vous êtes membre d'honneur pour 250 € par an,

Et membre à vie en versant 500 €

« Mieux que des larmes, vos dons sauvent des vies »



Le numéro de compte de l'asbl: BE 58 0682 2334 7779
Visitez notre site www.leparadisurterre.be

